

INFORMATION DU PAYS BOURIAN

Le 19 janvier 2022 le Pays Bourian et les communautés de communes qui le composent, Cazals-Salviac et Quercy Bouriane, ont lancé les études liées à l'aménagement du territoire.

Le SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale, détermine à l'échelle des deux communautés un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques publiques en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

Cette stratégie territoriale fixe des ambitions à atteindre à l'horizon 2040.

Le SCoT comprend également un PCAET, Plan Climat -Air -Energie Territorial

Le PCAET est un outil opérationnel de préservation de la qualité de l'air et de coordination de la transition énergétique sur les territoires.

Le PCAET vise deux objectifs :

1. La limitation de l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre ;
2. L'adaptation au changement climatique par la réduction de la vulnérabilité du territoire.

Le Code de l'Urbanisme (article L 103-4) permet d'associer les habitants, toute personne concernée et les associations locales, notamment par la mise à disposition de registres de concertation du public.

Un registre pour le SCoT valant PCAET est à votre disposition à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'au siège du Pays Bourian 98 avenue Gambetta, Gourdon.

Vos contributions peuvent également être transmises à l'adresse contact@paysbourian.fr.

Pour plus d'informations sur le SCoT : <https://www.paysbourian.fr>.

Nous attendons vos observations et contributions

Le Président du SCoT du Pays Bourian.